

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN- 10-A	0705
Corps : MISP PH Contractuel	PC
Cotation Groupe RIFSEEP :	
Intitulé du poste	
Conseiller santé de la Délégation Départementale	
Intitulé de l'emploi	
Médecin	

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Structure	Délégation départementale d'Ille et Vilaine
-----------	---

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec 4 délégations départementales (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Les délégations départementales sont organisées en deux départements : le département Veille et Sécurité Sanitaires – Santé Environnement et le département Animation Territoriale.</p> <p>La Délégation départementale est composée d'un département Animation Territoriale et d'un département Santé Environnement chargés d'assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La déclinaison territoriale des programmes et plans régionaux de prévention - La mise en œuvre des politiques d'accès à la santé sur les territoires: CLS, politique de la ville, - Le développement des actions de Prévention et promotion de la santé, - La prévention, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires liées à l'environnement. - La mise en œuvre des programmes de contrôle du respect des règles d'hygiène <p>Les équipes du Département Animation Territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, au suivi du fonctionnement administratif des établissements de santé et des établissements médico – sociaux pour personnes âgées et personnes en situation de handicap (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle.

- Contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital.
- Accompagnent et régulent les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire
- Mettent en œuvre les programmes territoriaux de santé (PTS) et leurs plans d'action, notamment dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS).

Les missions du Département Santé Environnement s'inscrivent dans la démarche globale de protection de la santé actuelle et des générations futures, selon plusieurs objectifs :

- Mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques,
- Réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable,
- Informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation,
- Assurer la réception de l'ensemble des signaux de maladies à déclaration obligatoire, les signalements d'infections nosocomiales et de tous les événements indésirables pouvant avoir un impact sur la santé des Bretons.
- Assurer la réception des signalements de maladies à déclaration obligatoire et autres maladies nécessitant la mise en œuvre de mesures de prévention, d'infections nosocomiales et de tout événement pouvant avoir un impact sur la santé des Bretons. Recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées.
- participer à la planification et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles.

Missions/Activités

Sur les champs d'intervention spécifiés ci-dessus, il est attendu du conseiller médical en Délégation Départementale de déployer des missions de :

- Conseil et de contributions écrites à la territorialisation des politiques de santé
- Analyse et exploitation des données médicales et d'activité des opérateurs de l'ARS.
- Analyse et diagnostic des enjeux sanitaires, médico-sociaux et sociaux assortis de la capacité à porter des pistes de réponses en lien avec les attentes des usagers.
- Conduite et animation de projets transversaux, complexes.
- Instruction des projets d'autorisation en lien avec les pôles hospitaliers de la DD et du siège.

Autour de 3 champs d'activité principaux :

Dans le cadre du suivi stratégique de la politique en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées.

- Contribuer à l'amélioration du parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap au travers des différents travaux menés par la DD et ses équipes de cadres administratifs
- Contribuer à faire évoluer la prise en charge dans les services hospitaliers accueillant des personnes âgées et dans les établissements pour les personnes âgées (EHPAD) ainsi que ceux qui accueillent des personnes handicapées compte tenu des évolutions dans la politique en faveur des personnes dépendantes.

Dans le cadre du suivi stratégique des activités de l'offre de soins ambulatoire.

- Contribuer à l'animation du maillage territorial de l'offre infra départementale, (CPTS, MSP ...)
- Contribuer au développement des relations entre les différents acteurs des territoires du département. (Ville - Hôpital, Ville – EHPAD, interactions avec les dispositifs d'appui à la coordination.
- Assurer l'analyse médicale et soignante sur le champ de la permanence des soins ambulatoires et des transporteurs sanitaires (ADOPSS, CODAMUPS, SAS...)

Dans le cadre de la mission Inspection et contrôle des établissements et services : -

- Participer à la réalisation des inspections et contrôles prévus au programme annuel d'inspection.
- Instruire et apporter un appui au volet médical aux plaintes et aux réclamations et impulser une politique de gestion des risques.

Catégorie/Corps-Grade/Niveau

Le poste est ouvert :

- Médecin inspecteur de santé publique,
- Praticien hospitalier
- Praticien conseil
- Médecin contractuel

Compétences

Savoir	<ul style="list-style-type: none">- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire- Connaissances médicales ou environnementales- Contexte de l'exercice médical et des bonnes pratiques- Problématique de santé et des déterminants de santé- Connaissances des ressources documentaires utilisables- Acteurs de la santé publique (de la prévention, de la veille et de la sécurité sanitaires)- Epidémiologie et statistiques- Santé publique et problématique de santé
Savoir -faire	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les situations dans des délais contraints- Identifier les situations à risque- Proposer les mesures de préventives et correctives- Définir des procédures d'alerte et savoir alerter- Utiliser des outils et des systèmes d'information- Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle- Savoir réaliser des présentations écrites et orales- Traduire et expliciter ses résultats auprès publics divers- Analyser et maîtriser les risques- Prendre des responsabilités- Animer des réunions- Mobiliser et analyser de manière critique les connaissances scientifiques utiles- Discerner les enjeux, prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">- Faire preuve de rigueur scientifique- Gérer des situations conflictuelles- Résister au stress- Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement- Faire preuve de rigueur scientifique- Travailler en équipe pluridisciplinaire- Communiquer en situation de crise
Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	24/06/2020
Date des entretiens	25/06/2020